



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N° 055/26/FECAFOOT/SG/DC/CT

Portant publication du calendrier de passage des sessions de la Commission du Statut du Joueur pour le compte des périodes d'enregistrement de la Saison 2026/2027

- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs des Championnats Professionnels masculin et féminin;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs du Football Amateurs.

J'ai l'honneur de vous informer que pour le compte de l'ouverture de la première période d'enregistrement de la saison sportive 2026/2027, les Clubs Professionnels masculins et féminins devront soumettre les dossiers physiques de leurs joueurs, et officiels, sous contrat à la Commission du Statut du Joueur afin de les rendre éligibles pour les compétitions nationales.

Cette Commission siègera selon le calendrier suivant :

- Première période d'enregistrement

- ✓ Du mardi 04 au Vendredi 07 août 2026 ;
- ✓ Du mardi 18 au Vendredi 21 août 2026 ;
- ✓ Du mardi 08 au vendredi 11 septembre 2026;
- ✓ Du mardi 22 au vendredi 25 septembre 2026.

- Deuxième période d'enregistrement

- ✓ Du mardi 05 au vendredi 08 janvier 2027 ;
- ✓ Du mardi 19 au vendredi 22 janvier 2027 ;
- ✓ Du mardi 26 au vendredi 29 janvier 2027.

NB :

- Seuls les dossiers des joueurs et officiels admis par la Commission du Statut du Joueur pourront être soumis pour traitement au Service des Licences.
- Les joueurs amateurs sous-contrat (contrat fédéral) se feront enregistrer uniquement lors des périodes définies pour les joueurs professionnels.

Fait à Yaoundé, le 04 août 2026

LE SECRETAIRE GENERAL



MANDONG Isaac Noé